

Limoges, le 01/09/2018



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Marie-Claude Reynal  
Inspectrice d'Académie -  
Inspectrice Pédagogique Régionale  
Anglais

à

Mesdames et Messieurs les professeurs  
d'anglais

S/c des Mesdames et Messieurs les  
Chefs d'Etablissement

Objet : Lettre de rentrée 2018

Chères et chers collègues anglicistes,

Tout d'abord, je tiens à souhaiter la bienvenue et une bonne intégration dans les équipes pédagogiques à tous les collègues nouvellement nommés dans l'académie. J'adresse toutes mes félicitations aux lauréats des différents concours 2018 et je remercie tous les professeurs tuteurs pour leur dévouement et la qualité de leur accompagnement. Je remercie une fois de plus l'ensemble des équipes pédagogiques qui œuvrent à l'accompagnement et à la réussite de tous les élèves.

Mes remerciements s'adressent également aux formateurs qui par leur investissement, ont contribué au bon déroulement des actions du plan académique et de proximité. Ainsi, enseignants de 3<sup>ème</sup> de collège et de 2<sup>nde</sup> de lycée ont pu échanger, travailler ensemble et construire des liens qui, je l'espère, perdureront sur l'année 2018- 2019 et les suivantes.

L'amélioration des compétences en langues vivantes reste une priorité car leur maîtrise constitue un réel atout pour l'avenir de chaque élève à qui nous devons **permettre de construire progressivement un parcours cohérent, souple et sécurisé** répondant à ses besoins et à ses aspirations : parcours de la maternelle à l'enseignement supérieur. Rappelons la nécessité de former des citoyens plurilingues qui à leur langue maternelle ajouteront la maîtrise de deux langues étrangères.

**La place des langues vivantes dans le parcours de l'élève,**

Au niveau de l'école maternelle, une expérimentation, initiée par Madame la Rectrice va être conduite sur quatre écoles de l'académie. Dans chaque école, la sensibilisation des enfants à la langue anglaise sera assurée par une assistante accompagnée par les conseillers pédagogiques langues vivantes de chaque département. Les élèves bénéficieront d'une exposition de 30 minutes quotidiennes à la langue.

A l'école élémentaire, Les élèves commencent l'apprentissage d'une langue vivante étrangère dès la première année du cycle 2. Au cycle 3, cet apprentissage se poursuit de manière à atteindre un niveau de compétence homogène dans toutes les activités langagières et à développer une maîtrise plus grande de certaines d'entre elles. La classe de 6<sup>ème</sup> occupe une place particulière dans le cycle : elle permet aux élèves de s'adapter au rythme, à l'organisation pédagogique et au cadre de vie du collège tout en se situant dans la continuité des apprentissages engagés au CM1 et au CM2. Le niveau du CECRL attendu

Service  
Service des IA-IPR  
Affaire suivie par  
Marie-Claude Reynal

Téléphone :  
05 55 11 40 30  
06 26 68 79 88

Mél  
[marie-claude.reynal@ac-limoges.fr](mailto:marie-claude.reynal@ac-limoges.fr)

Site internet  
<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat  
13 rue François Chénieux  
CS 23124  
87031 Limoges cedex 1

à l'issue du cycle 3 reste le niveau A1 dans toutes les activités langagières et le niveau A2 dans une ou plusieurs activités langagières pour les élèves les plus à l'aise. Ainsi, la différenciation pédagogique doit être au cœur de l'enseignement de l'anglais dispensé sur le cycle 3.

Une formation pour mieux aider les enseignants à construire leurs séquences de 6<sup>ème</sup> en fonction du diagnostic établi en début d'année et des repères de progressivité fixés par les rencontres antérieures entre enseignants du cycle 3 est prévue au plan académique.

[http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/IMG/pdf/progressivite\\_anglais\\_cm-6e\\_221116-2.pdf](http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/IMG/pdf/progressivite_anglais_cm-6e_221116-2.pdf)

Sur EDUSCOL ont été publiées des ressources pour vous aider à évaluer les compétences en langues vivantes et contribuer à l'acquisition du socle commun. Rappelons que toutes les disciplines concourent à l'acquisition des cinq domaines du socle.

<http://eduscol.education.fr/cid114602/l-evaluation-du-socle-en-lve.html#lien3>

Sur le cursus des apprentissages de l'élève, l'exposition aux langues étrangères doit être privilégiée. Ainsi, sur le cycle 4, l'élève peut avoir la possibilité de choisir l'option « langues et cultures européennes » LCE (arrêté du 16 Juin 2017) qui s'inscrit dans la politique de l'établissement et assure une continuité après une classe bi-langue (mais pas nécessairement) et dans la poursuite d'un parcours renforcé au sein d'une section européenne lycée. A l'approfondissement de l'étude de la langue par l'enseignant peut s'ajouter l'enseignement ponctuel et partiel d'une discipline non linguistique. Rappelons que la certification complémentaire, obligatoire pour un enseignement de DNL en section européenne lycée ne l'est pas pour un enseignement dans le cadre de la LCE. Les enseignants qui le souhaitent peuvent formuler une demande d'habilitation pour l'année 2018-2019.

### **La réforme du baccalauréat général et technologique,**

Les textes régissant les nouvelles modalités des épreuves ont été publiés au JO du 17-7-2018 : [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=132689](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132689)

Les séries de la voie générale sont remplacées par des enseignements communs, des enseignements de spécialité choisis par les élèves, et s'ils le souhaitent des enseignements optionnels.

L'enseignement de la spécialité langues littératures et cultures étrangères pourra être choisi sur le cycle terminal à raison de 4h d'enseignement en 1<sup>ère</sup> et 6h en terminale et ne pourra concerner qu'une seule langue. Il s'ajoutera aux 2 heures d'enseignements communs. (4h LVA+LVB)

Pour aider les enseignants à définir les contenus disciplinaires de la spécialité qui visera à une préparation linguistique solide pour l'entrée dans le supérieur, deux journées de formation seront assurées par des enseignants de l'université : une journée dédiée à la linguistique appliquée à l'analyse d'extraits littéraires et de faits de langue, l'autre plus spécifiquement orientée vers la civilisation britannique et américaine. Les thèmes abordés seront définis après parution des programmes. Un groupe de travail composé de formateurs lycée s'attachera à élaborer des séquences ou des fiches de guidage en fonction des nouveaux programmes pour lesquels d'autres formations pourront être mises en place.

Concernant les séries technologiques, les horaires d'enseignement LVA-LVB restent globalisés 4h dont 1heure d'ETLV (enseignement technologique en LV).

Au cours de l'année, je vous transmettrai toutes les nouvelles publications concernant la réforme du lycée par le biais de la liste de diffusion et de votre adresse académique qui doit être activée. Pensez également à vous référer au site académique langues vivantes pour les textes officiels : [http://pedagogie.ac-limoges.fr/langues\\_vivantes/](http://pedagogie.ac-limoges.fr/langues_vivantes/) et au site d'anglais pour des contenus disciplinaires : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/>

### **Des ressources utiles pour diversifier supports et approches du cycle 4 au lycée,**

Le site de la clé des langues de l'ENS de Lyon: <http://cle.ens-lyon.fr/anglais/> également accessible à partir du site académique : [http://pedagogie.ac-limoges.fr/langues\\_vivantes/spip.php?article277](http://pedagogie.ac-limoges.fr/langues_vivantes/spip.php?article277) offre une sélection de ressources universitaires en lien avec les notions au programme du cycle 4 : <http://cle.ens-lyon.fr/anglais/se-former/programmes-denseignement/une-selection-de-ressources-de-la-cle-anglaise-pour-le-cycle-4#section-6> ainsi qu'une sélection d'articles pour le lycée dédiés

à la phonologie, à la civilisation, à la littérature britannique et américaine avec entretiens avec des auteurs <http://cle.ens-lyon.fr/anglais/litterature/litterature-americaine>  
Je vous invite vivement à aller les découvrir, pour le plaisir d'abord, pour le travail ensuite.

### **Bilan des examens :**

#### **Baccalauréat,**

Je tiens à remercier les équipes qui ont su mettre en place les conditions matérielles et pédagogiques destinées à évaluer les élèves afin que les épreuves orales en établissement se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Concernant les épreuves ponctuelles de la série L, un retour sur les contenus des dossiers et sur les listes de documents sera fait lors de réunions d'équipes en établissement.

#### **BTS,**

Grâce à l'investissement de tous, les épreuves se sont déroulées dans de très bonnes conditions. Nous avons renouvelé les banques de supports pour les BTS MUC, CG, SIO et les BTS dits industriels (arrêté 2008) pour les candidats présentant l'épreuve ponctuelle. Ces supports seront renouvelés par tiers lors des commissions de choix de supports que nous mettrons en place en 2019. Abstenez-vous donc, en attendant les décisions des commissions de proposer ces supports à vos élèves et pour l'entraînement, utilisez les supports des CD envoyés dans vos établissements à la rentrée 2017.

### **La formation initiale,**

Nous accueillons cette année 14 stagiaires dont 2 à temps complet, (concours internes). Les stagiaires mi-temps effectueront un service de 9 à 10h00 en établissement et recevront une formation au sein de l'ESPE le jeudi et le vendredi. Afin que ces jeunes professeurs aient la possibilité d'observer le plus grand nombre de pratiques, j'invite les équipes à les accueillir dans leurs classes et à les intégrer à leurs temps de concertation.

Dans leur cursus universitaire, les étudiants de master 1 ont à effectuer des stages en collège et lycée. Je remercie les enseignants qui ont accompli cette mission et tous ceux qui, cette année répondront favorablement aux sollicitations des formateurs ESPE.

### **La formation continue et le plan académique de formation,**

Vous trouverez le plan académique de formation dans votre établissement et sur le site du rectorat. **Les inscriptions se feront du 1<sup>er</sup> septembre au 31 inclus** : Soyez vigilants, en dehors de ces dates aucune inscription ne sera possible. <http://www.ac-limoges.fr/cid80491/formation-des-personnels-enseignants-d-education-et-d-orientation-dafpen.html>

Outre les formations déjà mentionnées sur la gestion de l'hétérogénéité en classe de 6<sup>ème</sup> et les journées consacrées à l'approfondissement de la culture anglophone, une journée sera organisée sur la mise en place des débats qui demeurent un excellent moyen de développer la compétence d'interaction orale au sein de la classe. Une journée dédiée à la liaison 3<sup>ème</sup> 2<sup>nde</sup> sera renouvelée à l'attention des enseignants qui n'ont pu participer aux journées de proximité. Les séquences proposées ont été publiées sur le site d'anglais accompagnées d'une liste de thématiques abordées sur chaque niveau respectif : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/spip.php?article365>

Ces documents n'ont pas vocation à être des modèles, mais à être ajustés en fonction de vos élèves, de vos classes, de vous-mêmes.

Une formation à public désigné sur le thème de l'utilisation de la vidéo en classe de langues sera proposée. Dans le cadre des formations de proximité, j'organiserai des réunions d'information et de travail avec les enseignants concernés par la rénovation de certains BTS (industriels et tertiaires). Il sera possible d'organiser d'autres journées en fonction des besoins exprimés.

Deux journées de formation seront proposées aux contractuels. Un livret rédigé à leur attention par un groupe de formateurs leur permettra une meilleure approche de leur enseignement. Il s'adresse à tous les enseignants débutants ou non : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/spip.php?article352>

### **Les concours internes,**

Dans le cadre de la formation continue diplômante, L'ESPE assurera la préparation aux épreuves du CAPES interne à l'issue de l'admissibilité. Je suis ravie de vous informer de l'ouverture de la préparation à l'agrégation interne rendue possible par un nombre de candidatures suffisant.

En anglais, il n'y a plus de session de CAPES réservé.

### **L'Ouverture européenne et internationale,**

Elle constitue un levier majeur de l'accroissement des compétences en langues vivantes. Les services de la DAREIC accompagnent les projets d'échanges ainsi que les partenariats numériques. La circulaire du CIEP explicitant les différents échanges et actions de formation à l'étranger pour l'année 2019 a été publiée sur le site académique langues vivantes : [http://pedagogie.ac-limoges.fr/langues\\_vivantes/spip.php?article283](http://pedagogie.ac-limoges.fr/langues_vivantes/spip.php?article283)

Pour la mise en place de projets d'échanges e-twinning ou bien Erasmus+, vous pouvez solliciter une aide auprès de Canopé. Quelle que soit la forme des projets d'ouverture, il conviendra de veiller à leur intégration dans la progression pédagogique.

### **Le numérique,**

Il est nécessaire de rappeler l'importance du recours aux outils numériques dans l'enseignement des langues vivantes. Ils permettent d'accroître l'exposition à une langue authentique. Quelles que soient les activités langagières, ces outils peuvent être mobilisés en classe, pour des travaux individuels ou de groupes, mais aussi en dehors de la classe pour des entraînements, le travail collaboratif, des recherches, etc. Ils peuvent aussi servir à l'évaluation des compétences langagières des élèves.

### **Les assistants,**

Affectés dans le premier ou le second degré, les assistants de langue vivante contribuent au rayonnement de leur langue et de leur culture dans les établissements où ils sont affectés. Nous compterons parmi nous 19 assistants anglophones dont 3 dans le 1<sup>er</sup> degré. Tous seront officiellement accueillis au rectorat le lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018 et bénéficieront d'une formation. Ils sont accompagnés dans leur établissement par un enseignant référent que je remercie pour son aide dans les démarches administratives et le guidage pédagogique. J'encourage les équipes à utiliser au mieux les compétences de l'assistant, à l'intégrer à un projet pédagogique en essayant d'en faire profiter le plus grand nombre.

L'affectation d'un assistant n'est pas systématique. Tous les établissements, petits ou grands, peuvent en bénéficier. Pour cela, il est impératif de remplir le cahier des charges (je vous informerai de sa publication) dans lequel vous présenterez le projet pédagogique lié à la présence de l'assistant.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire riche en expériences et en satisfactions professionnelles. Continuez à donner à vos élèves le goût des langues et à construire des stratégies de réussite pour eux. Je serai là pour vous accompagner dans ces voies d'un enseignement des langues qui remplit sa mission de construction du citoyen de demain.

Marie-Claude Reynal  
IA-IPR d'anglais



